



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commission départementale consultative des gens du voyage

Le 15/11/2023

Hémicycle Philippe Madrelle – Conseil départemental de la Gironde

Ordre du jour

- 1 – Introduction et actualités
- 2 - Plan de relance relatif à la réhabilitation des aires d'accueil
- 3 - Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV (prescriptions et actions)
- 4 – Bilan ALT2
- 5 – Informations complémentaires

1 – Introduction et actualités

- **Actualisation de l'arrêté de composition de la commission consultative pour tenir compte des changements de poste** (services de l'État, ADAV, CAF)
- **Textes réglementaires : en attente de l'arrêté précisant le montant maximal du dépôt de garantie** (en application de l'article 5 du Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage)
- Depuis février 2022, la DIHAL anime un **groupe de travail sur le statut de la caravane**.
- Un **groupe de travail sur la scolarisation des enfants** des familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) est également à l'œuvre
- **Organigramme des acteurs mobilisés en Gironde sur la thématique « gens du voyage »**

2 – Plan de relance 2021-2022 (réhabilitation des aires d'accueil)

EPCI	Commune de l'AA	Nature des travaux	Avancement
Appel à projet 2021			
CALI	Saint Denis de Pile	Remplacement de 8 blocs WC	Dossier soldé
	Libourne	Mise en conformité électrique	Dossier soldé
CdC Sud Gironde	Toulence	Mise en conformité des équipements vétustes et création d'un espace commun	Travaux en cours
Bordeaux Métropole	Bègles	Mise en conformité globale des équipements vétustes	Dossier soldé
	Villeneuve d'Ornon	Mise en conformité globale des équipements vétustes	Travaux en cours
Appel à projet 2022			
CALI	Coutras	Changement portes sanitaires et locaux techniques et mise en conformité des équipements vétustes	Dossier soldé
CdC Grand Cubzaguais	Saint André de Cubzac	Mise en conformité globale des équipements vétustes	Travaux en cours
CdC Rives de la Laurence	Saint Loubès	Rénovation écologique des blocs sanitaires	Travaux terminés – en attente de paiement
CdC Latitude Nord Gironde	Cavignac	Réfection voirie, installation poutre rétractable	Travaux en cours

Le montant total des travaux TTC s'élève à 3 823 026,14 €

L'État a accordé un montant total de subvention de 1 002 158,34 €

Le CD33 a accordé un montant total de subvention de 271 263 € pour les aires d'accueil mises en service depuis plus de 10 ans.

Financement Etat : 70 % du montant des travaux HT dans la limite de 6 402,9 €/ place

Financement CD33 : 5 000 €/place avant application du CDS dans la limite de 100 000 €

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.1 – Les prescriptions en aire d'accueil

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bazadais - Bazas	20	Partie du terrain acquis par la commune. Rédaction d'un cahier des charges en vue de la mobilisation d'un maître d'œuvre.
Bordeaux Métropole - Pessac	20	Concertation en cours avec le CHU pour trouver une alternative à l'emplacement réservé au PLUi suite à la réunion publique du 04/05/2022. Analyse en cours d'un terrain alternatif.
Bordeaux Métropole – secteur rive droite	30	Quartier Brazza – PC déposé en décembre 2020 en attente approbation PPRI prévue fin 2023/début 2024. BdxM devra redéposer un PC.
Médoc Coeur de Presqu'île - Saint Laurent Médoc	25	Emplacement réservé GDV (zone Ugv) inscrit au PLU. Pas de réalisation en cours.
Médoc Atlantique - Vendays Montalivet	25	PLU annulé partiellement. Secteur Ngv envisagé contraire à la loi Littoral. Nécessité de trouver un autre terrain.
Montesquieu - Cadaujac	20	Terrain identifié qui a été rétro-cédé à la cdc de Montesquieu – Bureau d'étude désigné – Problème identifié sur largeur chemin d'accès.
	140	

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.1 – Les prescriptions en aires de grand passage

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bordeaux Métropole – Rive droite (Artigues près de Bordeaux)	200	AGP de 200 places mise en service le 23/07/2023 suite à la visite de conformité du 06/07/2023
Bordeaux Métropole – Rive gauche (Mérignac)	200	Travaux en cours sur le terrain de l'ancien circuit automobile de Mérignac. Livraison prévue fin 2023/début 2024.
CALI – Les Billaux	200	AGP ouverte en juin 2021
Sud Gironde - Langon	200	AGP ouverte en juillet 2022 – 200 places pour 100 places prescrites
	800	

L'ensemble des prescriptions en aires de grand passage devrait être satisfaites en début d'année 2024.

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.1 – Les prescriptions en terrains familiaux locatifs publics

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bordeaux Métropole – Nord Ouest	30	Proposition d'une méthodologie alternative pour territorialiser les prescriptions à une échelle communale sur la base de l'identification des fonciers mobilisables sur les communes de la partie ouest métropolitaine en vue de l'inscription d'emplacements réservés lors d'une prochaine modification au PLUi.
Bordeaux Métropole – Sud Ouest	30	
CALI - Vayres	20	Plusieurs Terrains identifiés pour différencier les sites – Demande de subvention non retenue en raison de la présence de deux ICPE à proximité. Dossier en cours de réexamen.
Convergence Garonne - Podensac	20	Foncier identifié sur la commune de Preignac pour 6 places de TFLP.
Convergence Garonne - Portets	12	Subvention Etat attribuée par arrêté préfectoral du 21/07/2021 pour un montant de 128 058 €. Mais projet abandonné. Recherche autre foncier.
Montesquieu – Saint Médard d'Eyrans	10	Difficultés mises en évidence par la CDC pour mobiliser le terrain initialement identifié sur Saint Médard d'Eyrans (accès voirie et réseaux énergétiques). Proposition d'un terrain alternatif sur Saucats. Dossier en cours d'étude. Organisation prochainement d'une réunion d'échanges entre les copilotes du Schéma et les collectivités
Sud Gironde	24	Foncier identifié sur la commune de Mazères (projet de 4 places). Proposition de terrains par 8 communes de la CDC, en cours d'analyse.
	146	

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.1 Bilan des prescriptions

A l'échelle nationale, au 31/12/2022, le bilan des prescriptions fait état de la réalisation de 1100 aires permanentes d'accueil (27 277 places), 234 aires de grand passage (29 688 places) et 296 terrains familiaux locatifs publics (1651 places).

Le taux de réalisation des prescriptions en nombre de places atteint 79,8 % pour les aires d'accueil, 61,5 % pour les aires de grand passage et seulement 20,6 % pour les terrains familiaux locatifs publics.

En Gironde, le bilan des prescriptions fait état aujourd'hui de la réalisation de 31 aires permanentes d'accueil (770 places), 9 aires de grand passage (1560 places) et 48 places en terrains familiaux locatifs publics.

Le taux de réalisation des prescriptions en nombre de places atteint 84,32 % pour les aires d'accueil, 93,98 % pour les aires de grand passage et seulement 24,74 % pour les terrains familiaux locatifs publics.

Reste à réaliser : 140 places en aire d'accueil, 200 places en aire de grand passage (ouverture AGP Mérignac prévue fin 2023/début 2024) et 146 places en terrains familiaux locatifs publics.

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

- Fiche C-1 - Participation des gens du voyage au SDAHGV groupe de travail « accompagnement social et accès à la citoyenneté »
- Fiche C-2 - Favoriser l’offre en élection de domicile auprès des gens du voyage sur l’ensemble du territoire
- Fiche C-3 - Diagnostic santé visant au déploiement d’actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage
- Fiche C-4 - Un ensemble d’actions au service de la scolarisation
- Fiche C-5 - Accompagner l’insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

- Fiche C-2 - Favoriser l’offre en élection de domicile auprès des gens du voyage sur l’ensemble du territoire**



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA DOMICILIATION DES GENS DU VOYAGE

Commission consultative du 15/11/2023

Site internet: www.adav33.fr



LA DOMICILIATION

- ❖ La domiciliation est un **droit pour les personnes vivant sans domicile stable** : les **CCAS et/ou les CIAS sont dans l'obligation de domicilier** dès lors que la personne peut justifier d'un **lien avec la commune**

- ❖ Elle peut aussi être exercée par les **associations agréées** par le Préfet de Région : agrément obtenu par l'ADAV33 par arrêté du 23 février 2023 pour 5 ans

- ❖ La domiciliation est **obligatoire** pour prétendre :
 - aux prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles,
 - à l'exercice des droits civils reconnus par la loi,
 - à la délivrance d'un titre national d'identité,
 - à l'inscription sur les listes électorales,
 - à l'aide juridictionnelle.

Activité domiciliation

3 lieux d'accueil domiciliation agréés ADAV33 en Gironde soit 1780 ménages domiciliés en 2022

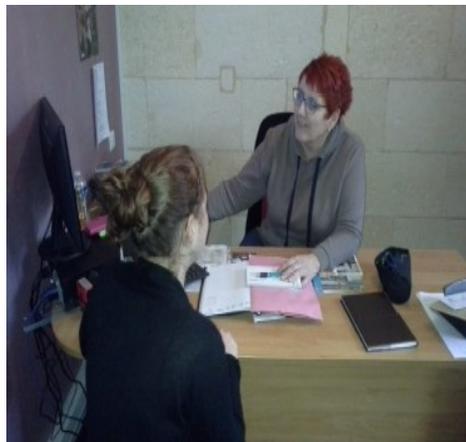
01

Talence : 91 Rue de la République
818 ménages domiciliés (2022)



02

Libourne : 179 Avenue Georges Pompidou
328 ménages domiciliés (2022)



03

Toulence : 3 Rue de l'Eglise
634 ménages domiciliés (2022)



Des moyens financiers :

- Participation financière des usagers pour la gestion de leurs courriers
- Subvention de la DDETS dans le cadre du plan Pauvreté depuis 2021

Procédure pour accéder à la domiciliation ADAV33



Participation à une réunion collective mensuelle d'accueil et d'information et à un entretien individuel avec un travailleur social



Passage en commission interne qui accorde ou non la domiciliation à l'ADAV33 en fonction de l'ancrage du ménage sur le Département de la Gironde. Si refus de domiciliation, réorientation vers une solution + adaptée



Possibilité ensuite d'un accompagnement social adapté aux besoins du ménage ; accès aux droits sociaux / santé, projets logement / habitat, accompagnement scolarisation, Accès à l'emploi et autoentrepreneuriat ... Type guichet unique

Activité domiciliation



DOMICILIATION

- Instruction des demandes
- Fourniture d'une attestation de domicile qui permet l'ouverture de droits
- Ouverture d'une boîte courrier



GESTION DU COURRIER

- Accueil physique et téléphonique des usagers
- Gestion des courriers (conservation et réexpédition)
- Orientation et information
- Ecrivain public



ACCOMPAGNEMENT DE LA DEMANDE SOCIALE

- Social / Accès aux droits
- Actions autour du numérique
- Insertion
- Habitat
- Education / scolarisation
- Administration
- Citoyenneté
- Santé



- Type « guichet unique »
- Accompagnement en individuel et en collectif

Des enjeux actuels

- ❖ Il est nécessaire que les territoires (CCAS, CIAS) domicilient également les familles du voyage pour permettre l'accès aux droits des publics sans domicile stable, souvent en situation de grande fragilité
- ❖ Mise en place de médiation numérique avec un accompagnement adapté nécessaire - en groupe et/ou en individuel - sur chaque lieu d'activité pour faciliter **l'accès au droit par le numérique**
- ❖ Une nécessaire harmonisation des schémas départementaux de la domiciliation notamment au sein de la même Région afin d'éviter « les effets d'appel d'air »
- ❖ Une participation active de l'ADAV33 à la révision en cours du Schéma départemental de la domiciliation

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

Fiche C-3 - Diagnostic santé visant au déploiement d’actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage

**Délégation départementale de la Gironde
Pôle santé publique Prévention et promotion de la santé**

Sommaire

- 1. Adoption du PRS révisé le 30 octobre 2023**
- 2. Suites de l’étude sur l’état de santé des gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine**
- 3. Soutien à l’ADAV33 et refondation de la prévention en cours**
- 4. Perspectives 2024**

Fiche C-3 - Diagnostic santé visant au déploiement d'actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage



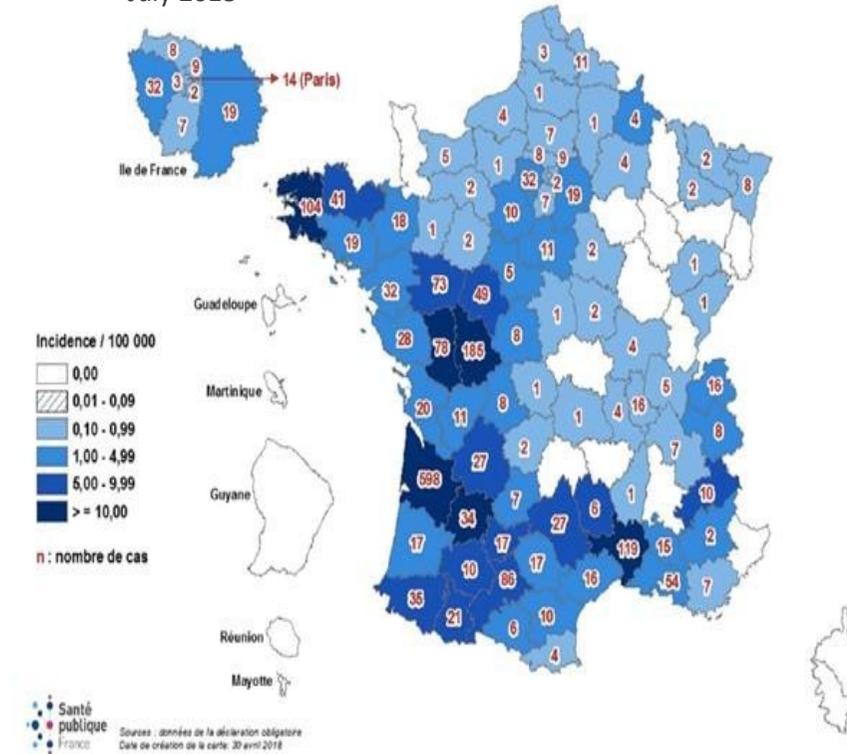
[Le Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 | Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine \(sante.fr\)](https://sante.fr)

Contexte

- **Etat de santé plus défavorable que la population générale en France**
→ Espérance de vie plus faible (9,8 et 10,2 ans moindre pour les femmes et les hommes respectivement)¹
- **Des déterminants de santé plus régulièrement défavorables**
→ Conditions de vie précaires, difficultés d'accès et de maintien à l'emploi et à la scolarisation, activités à risque d'exposition au plomb ²
- **Epidémie de rougeole en Nouvelle-Aquitaine (2017-2018)**
→ cas groupés de rougeole chez des familles Gens du voyage ³



Incidence rate of measles, France, 30 October 2017–1 July 2018



Objectifs

1. Evaluer la **couverture vaccinale de la rougeole** et des autres maladies à prévention vaccinale
2. Evaluer **l'état de santé et le recours aux soins**
3. Evaluer les **liens entre l'état de santé et les conditions de vie**

Design de l'étude



Etude transversale descriptive sur 4 départements en NAq

- Phase 1 : novembre 2019 à mars 2020 (interruption liée au COVID-19) et Phase 2 : octobre 2021 à mars 2022
- Participation des associations locales impliqués avec des Gens du voyage



Population

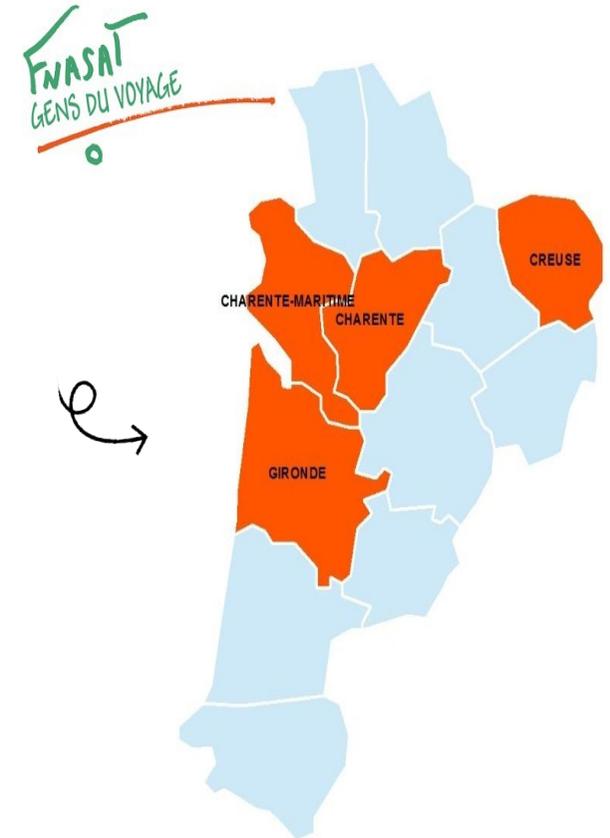
- Adultes (18 ans et plus) et enfants de 7 à 13 ans , Habitant ou ayant habité en résidences mobiles terrestres et lieux de vie connus des associations locales



Recueil des données



- Enquête en face à face (~ 1h – 1h30), menée par des acteurs associatifs
- Via 3 questionnaires standardisés (lieu de vie/adulte/enfant)
- Mesures du poids et de la taille et Photographies des carnets de santé des enfants (volet vaccination)



Caractéristiques sociodémographiques et économiques

- **Age médian** : 42 ans (étendue: 18-92 ans)
- **Situation familiale**: 72% des adultes vivaient en couple et ~ 7% des ménages avaient plus de 4 enfants
- **Scolarité**: La plupart des adultes (92%) avaient quitté l'école avant le lycée
 - Antécédents de scolarisation plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain
- **Emploi**: ~ 30% déclaraient travailler
 - 64% avaient un emploi occasionnel

Conditions de vie et expositions environnementales

- 75% des ménages présentaient des **conditions d'habitat précaires*** (occupation légale ou non)
- 62% vivaient en **caravane**
- 40% n'étaient **pas équipés d'un bloc sanitaire** (WC douche) sur leur lieu de vie
- ~ 20% n'avaient **pas accès à l'eau courante potable**
- **Activités de ferrailage**
 - 44% des ménages avaient au moins 1 activité de ferrailage pratiquée sur leur lieu de vie
 - Les activités les plus fréquentes étaient : démontage de voiture (30%), stockage de métaux (27%), découpage et manipulation de ferraille (26%), récupération de batterie (25%) et récupération de câbles électriques (24%)



Caractéristiques (N = 1030)	%
Lieu de vie desservi par un service de récupération des ordures	87,2
Proximité d'un axe routier/ferroviaire (<200 m)	43,0
Proximité d'un centre commercial (<200 m)	22,9
Proximité de cultures agricoles (<50 m)	20,8
Proximité d'une déchetterie (<500 m)	8,8
Proximité d'un site industriel (<200 m)	19,7

Indicateurs santé selon le type d'habitat



Caractéristiques ^a	Type d'habitat				p-value
	Adéquat (n=305)	Inadéquat (n=69)	Précaire (n=464)	Précaire et illégal (n=192)	
Etat de santé perçue					0,4
Bon ou très bon	147 (48,8)	37 (54,8)	242 (53,4)	93 (44,1)	
Moyen, mauvais ou très mauvais	155 (50,9)	32 (46,2)	215 (46,3)	99 (55,9)	
Activité limitée due à un problème de santé (> 6 mois)	117 (38,5)	25 (39,1)	177 (38,7)	79 (46,3)	0,6
Médicaments prescrits (> 6 mois)	89 (43,4)	30 (48,4)	100 (41,1)	53 (57,1)	0,03
Diabète	37 (13,2)	15 (25,1)	49 (12,2)	26 (16,5)	0,11
Hypertension artérielle	64 (21,8)	12 (17,9)	103 (24,5)	48 (28,3)	0,4
Episode dépressif majeur	46 (14,7)	6 (6,7)	56 (11,5)	31 (19,2)	0,04

Plus l'habitat était précaire plus la part d'adultes touchés par les maladies chroniques augmentaient (gradient social).

Recours aux soins



- 6,5% des adultes n'avaient pas de **couverture de santé complémentaire** *versus 4,6% en population générale*
- Dans les 12 derniers mois
 - 83% des répondants avaient **consulté un médecin généraliste** *versus 87% en population générale*
 - 52% des répondants avaient **consulté un dentiste** *versus 55% en population générale*
 - 31% des répondants avaient **eu recours aux service des urgences** *versus 18% en population générale*
 - 21% des répondants avaient **été hospitalisé au moins une nuit** *versus 12% en population générale*
- La moitié des adultes avaient déjà **renoncé à un soin de santé** (48%) *versus 25% en population générale*
- 20% des répondants déclaraient **s'être vu refuser un soin par un professionnel de santé** (principales raisons citées : pas de place pour de nouveaux patients, ressenti de discrimination)

Surcharge pondérale des adultes et des enfants



N = 1030	Femme		Homme		Ensembl	
	% ^s	IC95%	% ^s	IC95%	% ^e	IC95%
Etude santé GDV						
Maigreur	2,0	0,9 – 3,0	0,5	0,0 – 1,0	1,2	0,6 – 1,8
Normalité	34,4	30,0 – 38,7	20,5	15,9 – 25,1	27,5	24,3 – 30,7
Surpoids	30,2	25,7 – 34,7	39,4	33,7 – 45,2	34,8	31,1 – 38,4
Obésité	33,4	29,4 – 37,4	39,6	33,5 – 45,6	36,5	32,8 – 40,1
ESTEBAN* - 2015						
Surpoids	26,8	23,8 – 30,1	37,1	33,5 – 40,9	ND	ND
Obésité	17,4	14,8 – 20,4	16,8	14,2 – 20,0	17,2	15,2 – 19,3

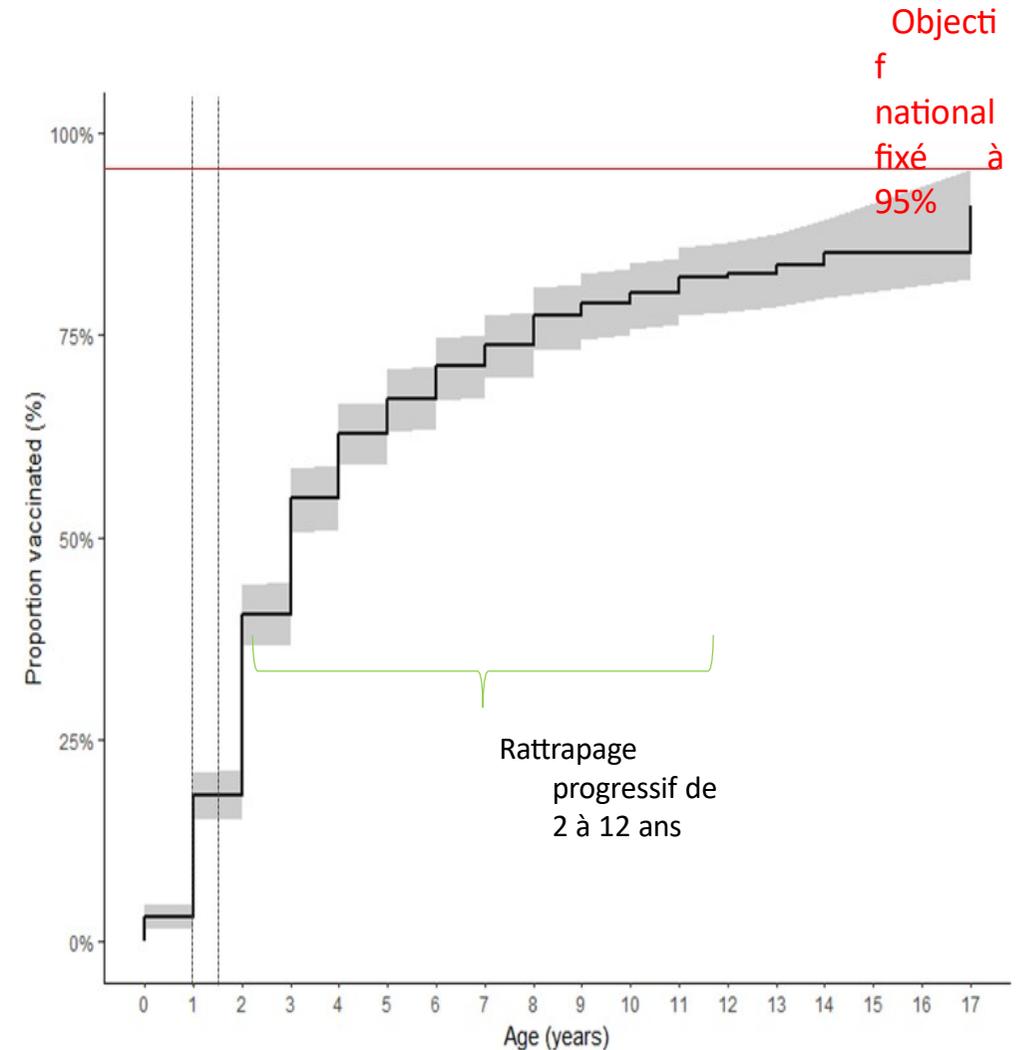
La surcharge pondérale chez les adultes étaient plus importante qu'en population générale. Les femmes sont moins touchées que les hommes.

* Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition

N = 337	Étude santé GDV		Population générale ^a
	%	IC95%	%
Difficultés émotionnelles et comportementales ^a	7,6	4,2 – 11,0	8,0 ^b
Indice de masse corporelle			
Surpoids	24,2	18,6 – 29,8	17,0 ^c
Obésité	16,2	11,8 – 20,6	3,9 ^c
Diabète (auto-déclaré)	1,0	0,0 – 2,3	
Symptômes évocateurs d'asthme (12 derniers mois)	10,2	6,7 – 13,8	10,1 ^d

Accès à la prévention : exemple de la couverture vaccinale de la rougeole chez les enfants

- 45,3% des enfants avaient une couverture vaccinale rougeole-oreillons-rubéole (ROR) complète (2 doses) à l'âge de 24 mois
→ *versus 89,6% en population générale*¹
- Rattrapage progressif de la couverture vaccinale ROR de 2 à 12 ans
- Couverture vaccinale ROR complète plus élevée chez les enfants vivant en habitat de type adéquat que ceux vivant en habitat de type précaire et illégal (85,1% vs. 79,3%)



Messages clés de l'étude GDV



- Les adultes étaient **plus touchés par les maladies chroniques** que le reste de la population générale.
- La **couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole des enfants était plus faible** que celle estimée en population générale, et inférieure à l'objectif de couverture nationale (95%).
- Les Gens du voyage du périmètre de cette étude, étaient confrontés à des **conditions de vie et expositions environnementales défavorables** liées au lieu de vie.
- **Plus le logement était précaire, plus les prévalences de maladies chroniques augmentaient et plus la couverture vaccinale du ROR chez les enfants était basse (gradient d'exclusion sociale).**

RECOMMANDATIONS

- **Agir sur les déterminants structurels de la santé des Gens du voyage comme la localisation des lieux de vie** en incitant à des évaluations d'impact en santé préalables à toute nouvelle implantation d'offre publique liée à l'accueil et l'habitat
- **Créer les conditions d'une participation** des Gens du voyage et des riverains sur ces choix
- **Plaider pour la reconnaissance de l'habitat caravane** comme tout ou partie du logement
- **Développer la médiation en santé et les actions de santé communautaire** afin de promouvoir la prévention et l'accès aux services de santé

POUR EN SAVOIR PLUS



[https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/apport-de-la- mediation-en-sante-aupres- des-gens-du-voyage-en-nouvelle-aquitaine- pendant-l- epidemie-de-covid-19](https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/apport-de-la-mediation-en-sante-aupres-des-gens-du-voyage-en-nouvelle-aquitaine- pendant-l-epidemie-de-covid-19)

- Explorer la contribution de la médiation lors des investigations des clusters complexes de COVID-19
- Le plan d'action a aidé à mettre en place le contact-tracing, le dépistage et la prévention chez les gens du voyage
- Mise en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS)
- Coordination facilitante et coopération lors des actions au niveau local
- Premier pas vers une prise en charge de la COVID-19 adaptée aux conditions de vie des gens du voyages
- Les actions de prévention, de promotion de la santé et de communications adaptées et soutenues par des approches centrées et impliquant la communauté



> Eur J Public Health. 2023 Oct 27;ckad175. doi: 10.1093/eurpub/ckad175. Online ahead of print.

Health status, healthcare use and child MMR vaccination coverage in Travellers according to their environmental and living conditions in Nouvelle-Aquitaine, France, 2019–2022

Aude Mondeilh ^{1 2}, Gilles Brabant ¹, Sahar Haidar ³, Leïla Saboni ³, Marc Ruello ³, Sophie Lesieur ⁴, Christine Castor ⁵, Erwan Autes-Treand ⁶, Yann Le Strat ³, Stéphanie Vandentorren ^{2 3}

> Heliyon. 2023 Jan 16;9(1):e13056. doi: 10.1016/j.heliyon.2023.e13056. eCollection 2023 Jan.

Activities at risk of lead exposure and lead poisoning in children of travellers' families in charente, France

Stéphanie Vandentorren ^{1 2}, Gilles Brabant ^{1 3}, Lisbeth Spanjers ⁴, Stéphane Coudret ⁵, Sahar Haidar ¹, Aude Mondeilh ³, Gaëlle Gault ¹, Marylène Comba ⁶, Anne Etchevers ¹



La contribution de l'ADAV à l'enquête SPF

- 600 familles rencontrées entre 2019 et 2022 qui ont participé à l'enquête en Gironde avec un fort taux de participation à l'enquête + de 70%
- Les problèmes de santé restent une préoccupation majeure des familles que nous rencontrons
- L'enquête va contribuer à objectiver formellement des constats empiriques recueillis parmi toute l'équipe des travailleurs sociaux
- L'étude met en lumière les risques de santé environnementaux et la localisation inappropriée de nombreux équipements (autoroute, ancienne déchetterie, sites industriels...) et influent positivement sur la réalisation des nouveaux projets.
- Une résonance nationale est également observée en ce moment (William Acker, études FNASAT, groupes d'usagers...)
- La restitution de l'enquête en direction des familles est en cours de réalisation sous forme de flyer et capsule vidéo

Le soutien à l'ADAV33 pour la médiation et l'aller-vers

LIBELLÉ DE L'ACTION	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE	CODE DE DESTINATION
Accès aux droits sociaux, à la santé et accessibilité des droits pour les Gens du voyage et personnes itinérantes	FIR	MI1-2-21 : Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé
Interventions collectives sur les lieux de vie des familles (équipements publics, stationnements précaires du Département)	FIR	MI1-2-21 : Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé
Interventions auprès de familles en situation d'habitat insalubre / précaire / indigne	FIR	MI1-2-21 : Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé
Action de médiation entre les usagers et les équipes de soin et formation d'acteurs	FIR	MI1-2-21 : Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé
Implication pour les suites de l'étude Santé publique France sur la Santé des Gens du voyage en Nouvelle Aquitaine	FIR	MI1-2-21 : Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé

Perspectives 2024

Déclinaison du PRS et notamment du **programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies** (PRAPS) pour la période 2023-2028

Refondation de la prévention promotion de la santé et CNR-Santé qui se poursuivent

Poursuite et amélioration de la couverture en communautés professionnelles territoriales de santé (structures d'exercice coordonné pour renforcer l'accès à la santé de l'ensemble de la population)

Révisions des **contrats locaux de santé** (CLS)

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

Fiche C-4 - Un ensemble d’actions au service de la scolarisation

Scolarisation des enfants de familles itinérantes et de voyage (EFIV)

Les attentions particulières

- L'accueil en maternelle dès 3 ans
- La logique de cycle au service de chaque élève, cycle 1, cycle 2, cycle 3 et un objectif assigné : une **pleine maîtrise des fondamentaux**.
- L'entrée au collège, une scolarité pleine et entière, accompagnée, sécurisée et visant l'obtention de diplômes de type CFG / DNB pro, à minima.
 - Des possibilités d'adaptation des situations familiales, encadrées

La scolarisation en maternelle

BILAN

- En net progrès sur l'ensemble du territoire grâce:
 - à l'obligation scolaire dès 3 ans
 - à l'accueil progressivement systématique des directeurs et directrices d'école
 - au travail partenarial avec les principaux acteurs de terrain
 - à la vigilance des coordonnateurs UPS qui connaissent bien les familles et font du lien et de la prévention

AVENANT/REGULATION:

- **Objectif** : Prendre en charge de façon mieux ciblée les enfants à besoins en maternelle
- **Modalités** : temps de sensibilisation dans le cadre du plan « maternelle » - note de service spécifique – information du réseau d'aide

Conforter la scolarisation pour tous les élèves à l'école primaire

BILAN:

- Rentrée 23 : Adéquation entre élèves attendus et élèves présents
- Relance du groupe de travail départemental (1^{ère} réunion prévue le 27 novembre après-midi)
- Travail partenarial de bonne facture (ADAV33, MDS...)
- Lettres de missions pour chaque coordonnateur UPS

AVENANT/REGULATION:

- Faire vivre l'observatoire départemental avec les membres identifiés
- Poursuivre l'information et la formation des inspecteurs de circonscription, des directeurs d'école et des enseignants sur UPS EFIV (note de service spécifique)
- Proposer une trame de rapport d'activité en lien avec les IEN de circonscription
- Identifier un groupe-ressource par circonscription

Développer la scolarisation au collège

BILAN:

- Une entrée au collège à accompagner de manière adaptée, y compris à travers des dispositifs de type pacte – devoirs faits – stages de remise à niveau
- Des coordonnateurs UPS 1^{er} degré intervenant au collège
- Des projets de liaison école – collège en place

AVENANT/REGULATION

- Axer les projets d'école et les projets de réseau sur la notion de parcours et de continuité en mobilisant les dispositifs d'aide et d'accompagnement
- Prendre appui sur les projets mis en œuvre dans certaines circonscriptions avec support des moyens 1^{er} degré dans le cadre de projets pactes

FOCUS SUR L'IEF et le CNED

DES CHIFFRES:

- nombre d'élèves instruits en famille:
 - dans le 1^{er} degré: 38 dont 9 au CNED
 - dans le second degré : 61 dont 29 au CNED
- nombre d'élèves pris en charge dans le cadre de l'antenne scolaire mobile: 230, y compris hors département

La Scolarisation est la norme:

- Passage du principe de déclaration au principe d'autorisation, ce qui semble bien fonctionner
- Mise en place d'une cellule DSDEN/Préfecture autour de l'évitement scolaire
- Sensibilisation des élus grâce à des réunions dédiées (sous-préfets – DASEN)

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

Fiche C-5 - Accompagner l’insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

Les gens du voyage allocataires du RSA peuvent bénéficier de différents types d’accompagnement :

- L’ADAV assure la référence RSA pour les personnes domiciliés sur les au siège de l’association à Talence et dans les Centres sociaux de Libourne, Toulence et (plus de 1400 personnes accompagnées en 2022)

Cet accompagnement a pour objectif le retour à l’activité, la levée des freins sociaux, vers une autonomie suffisante pour s’inscrire dans les dispositifs de droit commun :

- Plateforme TI, Pôle emploi, MDS, Missions locales, etc. : pour les autres profils d’allocataires et/ou lorsque une orientation vers un référent de « droit commun » apparaît adaptée.

Dans ce cas, l’ADAV peut assurer un appui « technique » auprès du référent pour mieux appréhender les besoins de ce public spécifique.

Fiche C-5 - Accompagner l'insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

Plusieurs enjeux liés aux parcours d'insertion des gens du voyage :

- Faiblesse des sorties du RSA (77 en 2022, motifs principaux : déménagements, retraite ; 12 sorties « par le haut » : création d'activité, revenus supérieurs, CDI, salaire avec prime d'activité)
- Nombreux travailleurs indépendants dont l'activité n'est pas suffisamment rémunératrice malgré :
 - Un accompagnement réalisé par l'ADAV (création)
 - Des expérimentations menées avec la plateforme TI (Socrate sur le Libournais) : diagnostic tripartite
- Difficile mobilisation du droit commun malgré des partenariats actifs avec Pôle emploi (accompagnement global), les missions locales (sur les Graves et le Libournais notamment)
- Temps passé « hors Gironde » pour certains ménages
- Freins sociaux importants à lever, problématiques de santé importantes, insuffisance des projets d'habitat adaptés, illettrisme et illettrisme importants

Fiche C-5 - Accompagner l'insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

Et plus largement, un accompagnement par l'ADAV 33 visant l'inclusion de ce public

1. Accès aux droits

Poursuite des ateliers collectifs en partenariat : café des parents (CAF), alimentation et santé (CPAM, hôpitaux, planning familial, médecins libéraux), tout numérique, citoyenneté (Info-Droits).

Prise en compte du vieillissement du public : travail sur la transition RSA – retraite ou handicap (partenariat CARSAT à formaliser)

Augmentation des demandes d'accès aux droits des travailleurs saisonniers en Sud Gironde et dans le Libournais (travail important avec la MSA)

2. Accompagnement social

Actions en faveur de l'insertion des femmes : dans le Libournais « Action Femmes d'ici et d'ailleurs » (Saint-Denis-de-Pile) portée par la mission locale, le centre social Portraits de familles, la MDS de Coutras, l'ADAV33 et la CAF ; à Ambarès (partenariat MDS, CCAS, ADAV33) ; à Mérignac, dans le Sud Gironde

Permanences d'ASS dans les 3 lieux de domiciliation + visites à domicile, dynamique d'aller vers

3. Développement social territorial

Dynamique associative notamment portée par les Centres sociaux de Toulence et de Libourne (médiation numérique, lutte contre l'illettrisme, etc.)

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

- Fiche B-1 - Relogement des ménages sédentarisés sur les aires d’accueil
- Fiche B-2 - Résorption des situations d’habitat précaire
- Fiche B-3 - Développement de l’offre de l’habitat adapté
- Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

Fiche B-1 - Relogement des ménages sédentarisés sur les aires d’accueil



Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) Résorption de la sédentarisation sur les aires d'accueil et relogement des ménages

Commission consultative du 15/11/2023

❖ **Une MOUS engagée en 2019** avec un pilotage et financement de la DDETS et un cofinancement de la CAF33 :

- Un diagnostic global du niveau de sédentarisation sur les aires d'accueil du Département en 2019
- A partir de ce diagnostic initial, son objectif est de résorber les situations de sédentarisation à travers : la réalisation d'accompagnements individuels et collectifs des ménages mais aussi des Collectivités concernées (du diagnostic à l'accompagnement à l'installation)

❖ **Un outil opérationnel de mise en œuvre du Schéma** départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage en articulation avec les autres outils de planification comme le PDALHPD, les dispositifs existants (PDASGV33) et les partenaires (EPCI, communes, services sociaux de droit commun, acteurs des projets socio-éducatifs, etc).

➤ **Une sédentarisation sur les aires d'accueil** parfois choisie, souvent subie par les résidents

➤ **Des besoins d'habitat non satisfaits** du fait d'une rareté de l'offre adaptée « de sortie » et d'une difficulté d'accès à l'offre de droit commun

❖ Des enjeux retraduits dans la MOUS :

- **Permettre d'initier des parcours résidentiels** à partir des aires d'accueil
- **Accompagner les résidents** vers et dans le logement en articulation avec le droit commun
- **Accompagner les Collectivités** dans la production de réponses adaptées aux besoins identifiés
- **Rendre aux aires d'accueil leur fonction d'accueil et leur fluidité**

CALI

I- des projets collectifs dans le Département

❖ Aire d'accueil de Libourne

- - année de réalisation du diagnostic : 2022
- - nombre de ménages diagnostiqués : 36
- - nombre de ménages ayant un projet logement / habitat au moment du diagnostic : 36
- - nombre de ménages accompagnés pour un projet individuel à postériori : 4 demandes de logement social

❖ L'identification des besoins :

- un attachement fort à Libourne, bassin de vie des résidents
- un désir de tous les ménages d'accéder à du logement social adapté permettant la conservation de la caravane ; en deuxièmes choix pour la majorité d'entre eux, le TFLP ; environ 40% évoquent le terrain privé comme alternative possible
- ❖ Une restitution de ce travail aux acteurs concernés début 2023 et aux familles lors d'un Comité de résidents
- ❖ Le travail sur l'offre mené par la Collectivité avec des pistes de création de terrains familiaux locatifs publics et de PLAI adaptés pour une dizaine de ménages
- ❖ Dans la continuité et en cohérence, un diagnostic similaire va s'engager à Saint-Denis-de-Pile fin 2023

Demande habitat	
Logement social adapté	36
Terrain familial locatif public	32
Terrain privé	15



Comité de résidents de restitution - 2023

Sud Gironde

Demande habitat

Logement social adapté	19
Terrain familial locatif public	1
Appartement	1

❖ Aire d'accueil de Toulence

- - année de réalisation du diagnostic : 2021
- - nombre de ménages diagnostiqués : 21
- - nombre de ménages ayant un projet logement / habitat au moment du diagnostic : 21
- - nombre de ménages accompagnés pour un projet individuel : 6 ménages

❖ L'identification des besoins

- - tous les ménages souhaitent être relogés à Toulence ou communes voisines
- - un désir d'accès au logement social adapté pour conserver la caravane pour 90% d'entre eux
- - une volonté d'un relogement collectif (pas en diffus)
- - 18% indiquent que leur futur logement devra prendre en compte leur vieillissement ou handicap

❖ Un travail partenarial avec la Cdc, la commune de Toulence pour la création d'un projet habitat jouxtant l'aire d'accueil

❖ L'identification d'un bailleur social Gironde-Habitat pour la création de 10 logements sociaux PLAI à l'horizon 2026 pour 10 ménages

❖ L'organisation d'un Comité de résidents pour partager le projet aux familles

❖ La modification du schéma départemental en ce sens : la prescription de 24 places en TFLP est élargie à la CDC Sud Gironde



CDC du Grand Cubzagais

- ❖ Aire d'accueil de Saint-André-de-Cubzac
 - année de réalisation du diagnostic : 2023
 - nombre de ménages diagnostiqués : 7
 - nombre de ménages ayant un projet logement / habitat au moment du diagnostic : 7

Demande habitat	
Logement social adapté	3
Terrain familial	4

- ❖ L'identification des besoins et de deux groupes distincts :
 - Un premier groupe de 4 ménages, présents sur l'aire depuis 7 ans, qui se positionne pour du terrain familial
 - Un deuxième groupe composé de 3 ménages, issus de l'aire de Saint-Loubès (fermée jusqu'à août 2023). Personnes âgées, exprimant un besoin en logement social. Besoins réels avec ancrage local et lien avec la Charente
 - Ces ménages souhaitent être relogés sur le secteur de Saint-Loubès et Saint-André-de-Cubzac.
- ❖ Une étude envisagée par la CDC en 2024 afin d'évaluer, la pertinence d'une transformation de l'APA de Tauriac en TFLP.



II- Accompagner individuellement des ménages

❖ **En 2022, 46 ménages accompagnés en individuel à la demande des ménages**

Diagnostic des situations et évaluation des besoins, partagées avec le territoire (étude de la composition familiale, l'ancrage, trajectoire résidentielle et pratiques de l'espace, les activités économiques, l'insertion socio-professionnelle, la scolarisation, les demandes et besoins en terme de logement, les analyse des travailleurs sociaux)
Articulation avec les Mairies concernées (secteurs de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Libourne, Cestas, Saint-Jean-d'Ilac, etc.)

Premières demandes / renouvellements des demandes de logement social des résidents,
Orientations vers la CLA du Département / saisines DALO / contingents prioritaires,
Accompagnement à l'installation dans le logement (6 ménages accompagnés dans le logement en 2022), suite à la réalisation de diagnostics de situation et accompagnement au projet
Travail à l'amélioration des conditions de vie sur l'aire (instruction de PASS prêts caravanes attribués par la CAF)

De nombreux ménages qui ont des demandes de sortie vers de l'habitat avec des demandes diversifiées :

Accès à des opérations de logement social – adaptées majoritairement (80%)
Accession à du TFLP (11%)
Accession à la propriété (9%)

Un nécessaire travail à mener autour de l'offre avec les copilotes du schéma pour apporter des réponses innovantes et adaptées; les offres sont souvent insuffisantes au regard des besoins formulés.

Un dispositif à la disposition des territoires

- ❖ Un travail partenarial du quotidien, avec les EPCI porteuses de projets
- ❖ La MOUS relogement est étroitement liée à la réalisation des prescriptions du schéma
- ❖ Une mission qui s'inscrit dans la durée car les réalisations sont longues et prennent du temps
- ❖ Une présence et un soutien technique pour les collectivités et les gestionnaires au plus près de leurs préoccupations
- ❖ Des besoins en habitat partagés et mis au travail avec les territoires dans les instances de suivi et de pilotage des aires d'accueil et dans le cadre des PSE

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

Fiche B-2 – Résorption des situations d’habitat précaire

Réflexion en cours sur la résorption de l’habitat précaire sur le chemin des Limites (Castres-sur-Gironde, Portets et Saint-Selve). Réunion partenariale prévue le 30/11/2023.

Programme Départemental d'Accompagnement à la Sédentarisation des Gens du Voyage (PDASGdV)

Commission consultative du 15/11/2023

Le Programme en quelques mots

Un outil de mise en œuvre du Schéma

- ❖ Ce marché de prestation de service est un outil opérationnel pour :
 - aider les territoires à mettre en œuvre le schéma départemental
 - repérer de nouvelles situations à porter au schéma départemental

- ❖ Piloté et financé par le Département, il est à la disposition des Collectivités et des services sociaux de droit commun

- ❖ Comment intégrer le PDASGV ?
 - Pour les missions collectives, une demande motivée par courrier de la part d'une collectivité (commune, EPCI) au Président du Conseil Départemental
 - Pour les missions individuelles, l'identification et la présentation de situation à la maîtrise d'ouvrage et aux opérateurs en Comité technique par la DHU, les services sociaux, les opérateurs.

- *Les validations se font dans la limite de l'enveloppe annuelle du marché et selon les critères définis dans son cahier des charges*

Les animateurs du PDASGV33



Une maîtrise d'ouvrage, le Département, qui porte le dispositif depuis 2018

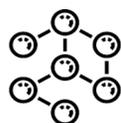


Un groupement retenu pour cette mission : l'ADAV33 et SOLIHA Terres-Océan, des approches complémentaires et articulées :

- L'expertise technique, juridique, urbanistique de SOLIHA
- Les professionnels du travail social de l'ADAV33 qui intègrent l'habitat dans une approche globale des situations



Une MOUS préexistait depuis 2005 avec les mêmes acteurs (co-portée Etat – Département)



Des missions qui se construisent avec les Collectivités, l'Etat (DDTM, DDETS, ARS, etc.), les services sociaux de droit commun, la CAF, la FAP et toutes les ressources du territoire

Missions collectives 2022 (64)

Localisation	Nombre ménages	Type d'accompagnement	Statut	Opérateur
Cenon/Artigues-Terrains familiaux	8	Accompagnement à l'installation dans le logement	Terminé fin 2022	ADAV
Castres-Gironde – La Belle étape (PLAI adaptés)	5	Accompagnement à l'installation dans le logement	En cours	ADAV
Libournais	2	Montage de projet	Recherche colocation	ADAV
Preignac / Convergence	20	Montage de projet	En attente	ADAV – SOLIHA
Ambarès (UP7)	29	Diagnostic	En cours	ADAV – SOLIHA

Missions individuelles 2022 (29)

Localisation	Nombre de ménages
Arrondissement de Libourne	13
Arrondissement de Bordeaux	9
Arrondissement de Langon	7

Type de mission	Nombre de ménages
Diagnostic	18
Montage de projet	5
Mise en œuvre du projet	1
Accompagnement à l'installation	4
Précontentieux médiation	1

Mission individuelle : un exemple pour illustrer

Projet de d'implantation sur un terrain constructible à Saint-Ciers-d'Abzac

❖ Situation :

Une famille (2A+3E), vivant également avec la mère de Monsieur, est propriétaire d'un terrain pour partie constructible.

Ils souhaitent s'y installer, le bâtir et le viabiliser.

L'objectif de l'accompagnement est d'accompagner ces démarches, longues, jusqu'au dépôt de permis de construire puis dans la mise en œuvre du projet.

❖ Accompagnement réalisé :

- Diagnostic approfondi lancé en mai 2021, préconisations restituées à la famille
- Elaboration d'une feuille de route cosignée pour la suite du projet
- Passage en montage de projet à l'issue duquel, obtention d'un PC (nov. 2022)



- Depuis, accompagnement à la mise en œuvre : fondations construites en auto-construction / autofinancement
- Visites conseils de SOLIHA / soutien aux démarches et montage financier par l'ADAV33
- Nécessaire installation d'un assainissement (devis en cours, PASS CAF visé en fin d'année)
- Fin du projet prévue en avril 2024 (durée : 3 ans)

❖ Acteurs mobilisés :

- Ménage
- Commune
- Services sociaux Département
- CAF33
- Bureaux d'étude, concessionnaires et entreprises en lien avec le projet

Mission collective : Saint-Michel-de-Rieufret

❖ Situation :

4 générations (7 ménages / 21 pers.), vivent sur ce terrain appartenant à un propriétaire privé en zone inconstructible dans des conditions insalubres (le long de l'autoroute). Ménages issus du Chemin des limites situé entre Castres, Portets et Saint-Selve.

→ Occupation non autorisée d'un terrain privé inconstructible

❖ Accompagnement réalisé :

- Réalisation diagnostic approfondi
- Restitution de ce diagnostic aux acteurs en mai 2023
- Mairie, CDC, DDTM, Services sociaux

❖ **Enjeu** : les familles souhaitent demeurer en proximité du site car elles ont une activité économique en lien avec la proximité de la déchetterie



❖ Suites envisagées :

Court terme : échanges entre Mairies sur le dispositif de la RHI

Moyen terme : Prospection foncière pour identification d'un foncier alternatif



3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

Fiche B-3 – Développement de l’offre de l’habitat adapté

- Pour la période 2022-2023, à ce jour, aucun PLAI adapté à destination des gens du voyage n’a été agréé ni livré sur la Gironde.
- Un projet avec Mésolia sera mis en service début 2024 sur Bordeaux rive droite (7 PLAI adaptés).
- Un projet avec Gironde Habitat est en cours sur la commune de Toulence pour un agrément en 2024 (10 PLAI adaptés).

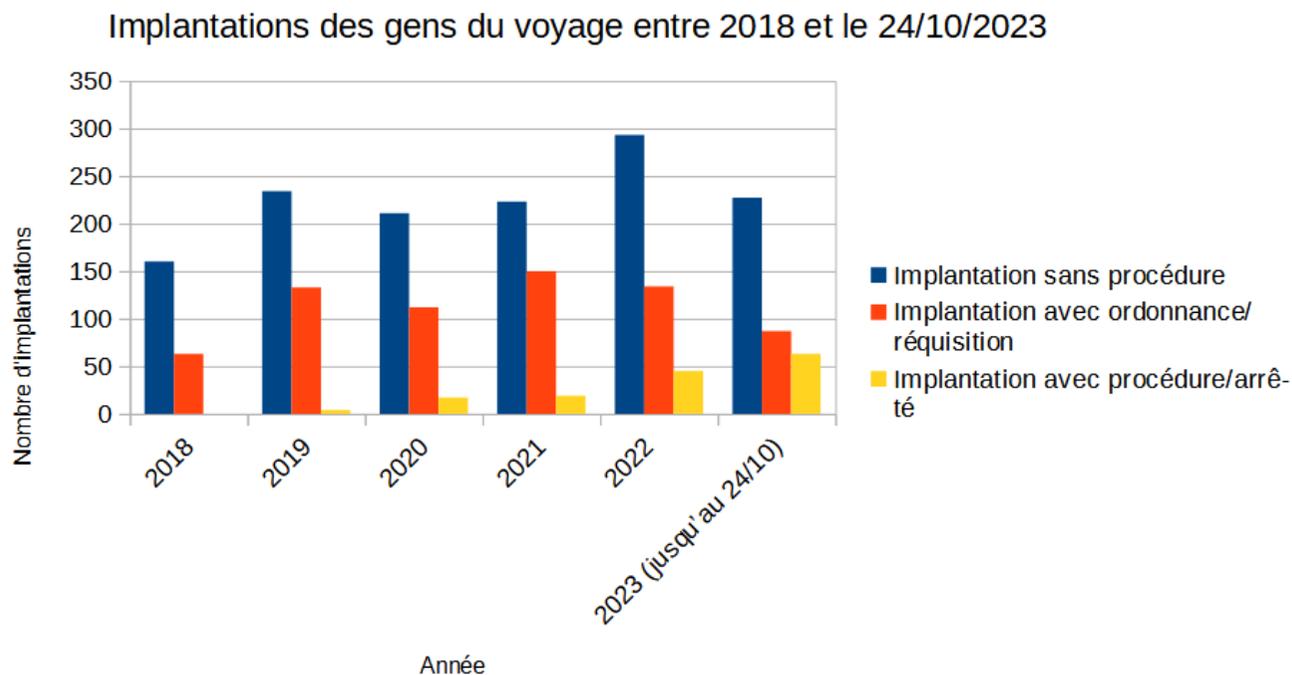
3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés

- Stationnements illicites (données Préfecture – bureau de la sécurité intérieure)

- En zone gendarmerie : 62 procédures administratives et 14 procédures judiciaires (en grande majorité sur les arrondissements de Bordeaux et de Libourne)
- En zone police : une seule procédure d’évacuation forcée en zone police sur Artigues (conforme au schéma), le reste ne concerne que des procédures judiciaires
- Augmentation des stationnements illicites observée avant et après le grand rassemblement
- Augmentation des stationnements illicites de grands groupes (+100 caravanes)



Mesures d’accompagnement des collectivités : cf PDASGdV

Pour mémoire : guide d’accompagnement à destination des élus

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés

Mise en œuvre du plan de lutte contre les constructions illégales avec plusieurs actions engagées :

- Sensibilisation des élus et des services d’urbanisme sous la forme d’une réunion plénière et de 6 réunions techniques par arrondissement organisées entre décembre 2022 et janvier 2023.

→ Fiches outils maîtrise foncière à destination des collectivités : Droit de préemption urbain, droit de préemption des espaces agricoles (SAFER), Droit de préemption dans les espaces naturels sensibles, zones d’aménagement différé (ZAD), division parcellaire.
- Diffusion d’une fiche à destination des gens du voyage acquéreurs auprès de la Chambre des Notaires.

Perspectives :

- Rédaction d’une charte et création d’un nouveau groupe de travail (DDTM, AMG, Parquet, Chambre des notaires, Enedis, CD33...) pour affirmer la mobilisation de tous pour la lutte contre les constructions illégales.
- Création d’un guide qui compile toutes les informations utiles (fiches diverses, outils...)
- Travaux en cours pour le développement d’un outil d’aide à la rédaction des procès verbaux

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental

- Fiche A-1 - Pilotage et suivi de la mise en œuvre du SDAHGV
- Fiche A-2 - Harmonisation départementale et consolidation des modes de gestion des aires d'accueil
- Fiche A-3 – Coordination des grands passages estivaux
- Fiche A-4 - Définition des modalités techniques administratives et financières du grand rassemblement annuel
- Fiche A-5 - Groupe thématique Habitat et Sédentarisation
- Fiche A-6 - Connaissance et sensibilisation de l'ensemble des intervenants

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental

Fiche A-2 - Harmonisation départementale et consolidation des modes de gestion des aires d'accueil

Organisation de groupes de travail en 2023
Cf Présentation Bilan ALT 2

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental

Fiche A-3 - Coordination des grands passages estivaux

La réunion de bilan des grands passages s'est tenue le 10 octobre 2023.

Perspectives 2024, à l'issue du bilan de la saison des grands passages 2023:

- Reconstitution du marché pour la période 2024-2026 (échanges sur le cahier des charges en cours, signature de la convention puis appel d'offre prévu pour janvier 2024),
- Lancement du travail de coordination en amont de l'ouverture de la saison des grands passages pour les arrivées de groupes commerçants sur la façade océane,
- Organisation d'un groupe de travail sur la gestion de ces groupes familiaux,
- Anticipation et structuration des stationnements en amont de l'ouverture du Grand Rassemblement.

3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental

Fiche A-4 - Définition des modalités techniques administratives et financières du grand rassemblement annuel

Pour la première fois depuis 3 ans, le grand rassemblement des gens du voyage a eu lieu sur le site de l'ancien aérodrome de Cabanac et Villagrains du 14 au 24 septembre 2023.

Plusieurs problématiques ont été soulevées et devront être traitées dans le cadre de la pérennisation du site.

Une réunion de bilan a été organisée le 07/11 dernier afin de revenir sur les enseignements à tirer de l'évènement de cette année.

Trois pistes de travail identifiées pour l'année à venir :

- la clarification du statut juridique de l'organisateur,
- les travaux du site pour un aménagement pérenne,
- la prise en compte des points d'amélioration identifiés pour l'organisation logistique.



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4 – Bilan ALT 2

Bilan ALT 2 – Campagne 2022

**Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Gironde**



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les aires permanentes d'accueil en 2022

31 aires inscrites au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

- 8 gestionnaires :
 - 3 en délégation concernant 19 aires
 - 5 en régie concernant 7 aires
- 28 aires en fonctionnement
- 26 bénéficiant de l'ALT2
- 3 aires toujours fermées – Gujan-Mestras, Bordeaux, Campugnan
- 1 aire en Dordogne, limite gironde (Port-Ste-Foy), sans ALT2 de la DDETS 33
- 1 aire saisonnière au Teich, sans ALT2 de la DDETS 33



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Evolution du montant de l'aide depuis 2020

Part fixe mensuelle : 56,50 €/place

Part variable mensuelle : 75,95€/place occupée

	2020	2021	2022
Montant	912 233 €	881 920 €	855 945€
Taux d'occupation	74 %	70 %	72 %

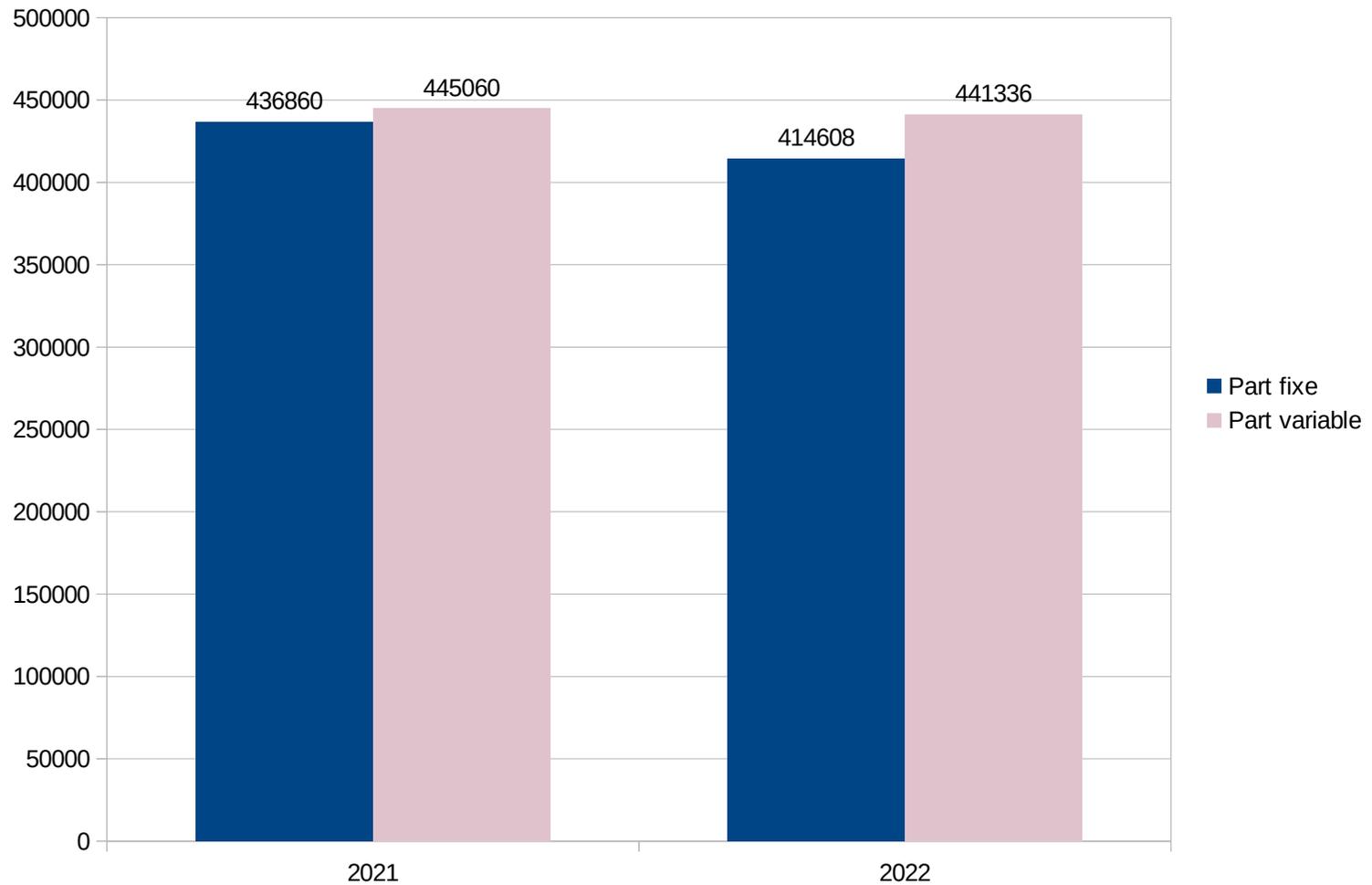
- Evolution de la part fixe qui change en fonction des fermetures estivales et des dérogations : nombreuses sur cette année
- Un taux d'occupation important
- Une légère augmentation de l'occupation des aires par rapport à l'année précédente



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution des parts fixes et variables de l'aide entre 2021 et 2022





PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Occupation des aires en 2022

- 72 % de moyenne d'occupation des aires en Gironde :
 - + 41 % Cestas (de 42 à 83%)
 - +35 % Bruges (de 65 à 100%)
 - + 20 % Libourne (de 78 à 98%)
 - + 19 % Le Barp (de 36 à 55%)
 - + 16 % Cavignac (de 63 à 79%)
 - +9 % St Jean d'Ilac (de 58 à 67%)
 - +8 % Le Haillan (de 67 à 76%)
 - 11 % Castelneau (de 64 à 55 %)
 - 12 % Audenge (de 55 à 43%)
 - 15 % Toulence (de 84 à 69 %)
 - 16 % Coutras (de 46 à 30%)
 - 37 % St Loubes (de 73 à 36%)
 - 49 % Ste Hélène (de 89 à 50%)

⇒ Sur ↑: Retour à la normale de fréquentation

⇒ Sur ↓: impact des fermetures temporaires pour travaux ou manque d'attractivité de l'aire

ou dégradation – non retour sur les aires de certains ménages

⇒ Les autres aires n'ont pas connu d'évolution significative



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Une occupation en hausse sur les aires du BAVL : 52 % en 2022 et 49 % en 2021 (hors Gujan-Mestras).+3 %
- Constat de sédentarisation sur les APA (quand on trouve plus de 85% d'occupation, sans turn-over) : 10 APA en 2022 contre 11 en 2019. Tendances qui se confirment
- Plus de la moitié des APA sédentarisées en 2022 se situent sur la métropole bordelaise, les autres se situent dans le libournais/haute Gironde.



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fermetures temporaires en 2022

- 7 APA fermées temporairement (- de un mois) sur 26 au cours de l'année
36 semaines de fermetures contre 42 en 2021(en moyenne 2 à 3 semaines)
 - 3 dérogations demandées pour des fermetures de + 1 mois :
 - APA de Saint Loubès : 12 mois
 - APA de Villenave d'Ornon : 10 mois, aire de substitution sur AGP de Tourville
 - aires fermées : Gujan-Mestras(26 pl) avec réflexion sur la nécessité de réouverture
Campugnan
Bordeaux La Jallère
- ⇒ A noter en 2022, une tendance à la fermeture des aires sur de longues périodes sans demande de dérogation et sans perspective de réouverture :
- Bordeaux La Jallère (32 pl)
 - Campugnan (16 pl)



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Modalités de fermetures pour 2023

- Seul un arrêté communal ou délibération intercommunale pourra attester de la fermeture d'une APA (fermeture, réouverture anticipée, prolongation). Seul ce document sera pris en compte pour l'instruction au titre de l'ALT 2.
- Pour l'acceptation de dérogation pour une fermeture supérieure à 1 mois, conformément à la réglementation, un terrain provisoire de substitution devra être mis à disposition à proximité (sol stabilisé, surface adaptée, garantie hygiène et sécurité, etc).



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chantiers pour 2023 :

Harmonisation des pratiques sur les aires (règlements intérieurs et projets sociaux éducatifs)

Organisation de séminaires avec les collectivités et gestionnaires

Le 06 et 07 juillet 2023 :

Séminaires territorialisés (métropole et hors métropole)

- Ateliers sur les règlements intérieurs
- Chronologie historique de l'habitat des gens du voyage
- Des rappels réglementaires

Le 17 novembre 2023

- Retour synthétique sur les règlements intérieurs
- Ateliers sur le projet social éducatif-PSE
- Témoignage d'un EPCI sur « comment faire vivre un PSE »



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Perspectives pour 2024 :

Harmonisation des pratiques sur les aires (règlements intérieurs et projets sociaux éducatifs)

Les groupes de travail se poursuivront sur 2024 (thématiques à définir).

Un nouveau diagnostic sera mené pour déterminer l'avenir de l'aire d'accueil de Gujan Mestras, fermée depuis 2019.

Un diagnostic sera également mené sur l'aire d'accueil de Saint Denis de Pile.

5. Informations complémentaires

- **Lien vers le site internet de l'État :**

<https://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Habitat-logement/Accueil-des-gens-du-voyage-en-Gironde>

Vous y trouverez :

- le schéma départemental d'accueil et d'hébergement des gens du voyage 2019-2024,
- les diaporamas présentés en commissions consultatives et les comptes-rendus,
- le guide juridique à l'attention des élus,
- une rubrique sur les équipements d'accueil des gens du voyage proposant différents outils élaborés par le service habitat de la DDTM (fiches d'identité pour chaque aire permanente d'accueil, aire de grand passage et terrains familiaux locatifs publics et fiches techniques pour chaque type d'équipement),
- des fiches outils
- l'organigramme des acteurs mobilisés sur la thématique des gens du voyage.

- **Lien vers le site internet du Conseil départemental :**

<https://www.gironde.fr/collectivites/habitat-logement/accueil-des-gens-du-voyage>

- **Vous pouvez également télécharger sur le lien suivant le guide d'élaboration/révision du SDAHGV élaboré par le Cerema :**

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_schema_departemental_accueil_habitat_gens_du_voyage.pdf

- **Lien vers le Projet régional de Santé Nouvelle Aquitaine :**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-nouvelle-aquitaine-2018-2028-0>

- **Lien vers l'organigramme de la DD33 de l'ARS :**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/38438/download?inline>

- **Lien vers COMODEIS : Évaluation d'Impact sur la Santé – Santé & Territoires Nouvelle Aquitaine :**

<https://santeterritoiresnouvelleaquitaine.org/>

Merci de votre attention